

1 juillet 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la république, sur l'hôpital public, à Lorient le 1er juillet 2013.

Monsieur le ministre,

Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus,

Monsieur le maire de Lorient, président du Conseil de surveillance,

Monsieur le directeur de l'hôpital,

Monsieur le président de la Commission médicale,

Mesdames, Messieurs le personnel de cet hôpital, vous qui le servez avec dévouement.

Ce n'est pas la première fois que je viens à Lorient. J'y suis arrivé, presque chaque année au cours de l'été, mais je n'étais pas président de la République. C'est peut-être parce que je suis venu à Lorient que je suis devenu président de la République. J'ai donc une certaine reconnaissance.

Mais c'est bien la première fois que je suis à Lorient comme président de la République.

Il fallait un événement exceptionnel, c'est-à-dire un équipement exceptionnel, et c'est le centre hospitalier Bretagne-Sud qui justifie ma présence, aujourd'hui, parmi vous. En effet, au-delà du travail des architectes que je veux saluer, c'est un projet qui a mis 15 ans avant de prouver sa réalisation. 15 ans de restructurations, de déménagements, de fusions et même d'unifications d'hôpitaux : Lorient, Hennebont et même l'hôpital militaire.

Il a donc fallu de la détermination, de la volonté, de la ténacité, et Jean-Yves LE DRIAN qui m'a confié que c'était l'œuvre de sa vie de local. C'est pour cela qu'il ne pouvait plus aller au-delà et qu'il fallait qu'il s'occupe et il le fait avec grande compétence de la Défense nationale. Mais il y a un lien, puisque ici nous sommes sur un site qui était autrefois militaire.

De la détermination, de la ténacité, de la volonté, le maire de Lorient, Norbert METAIRIE, en a montré. Il a lui-même souligné qu'il faut toujours vaincre des obstacles pas toujours matériels, pas toujours financiers, il peut même y avoir des obstacles humains des obstructions, des complications, des oppositions. Mais il a su, avec son équipe et l'ensemble des responsables de cet établissement, les surmonter. Parce qu'il avait une vision. Parce qu'il avait une conception du service public et qu'il lui paraissait nécessaire de regrouper et, en même temps, de moderniser. C'est l'œuvre parce que c'en est une que nous constatons aujourd'hui.

Vous avez réussi à la fois à inventer, à innover, à imaginer un établissement du futur et en même temps à retrouver la tradition, à retrouver l'histoire. Je n'ose pas dire la source, puisque ici vous êtes un hôpital au bord de l'eau qui c'est vrai rappelle ce qui a été autrefois la compagnie des Indes. Ce qui explique que si j'ai bien compris les couloirs et les services sont illustrés par des éléments qui rappellent ce qui a été la vie de cette compagnie.

C'est une œuvre qui est destinée aux patients, c'est-à-dire que c'est par rapport aux malades que vous avez conçu cet établissement et également, bien sûr, par rapport aux personnels qui doivent être, autant qu'il est possible, dans les meilleures conditions de travail. Je sais qu'il y a encore à faire, même dans un établissement entièrement moderne. Si il n'y a pas les personnels correspondants, formés, qualifiés et suffisamment nombreux, le meilleur des ouvrages ne peut pas donner le meilleur service.

Je voulais venir à Lorient pour saluer ce qui avait été décidé, il y a 15 ans, et qui s'accomplit aujourd'hui. Je voulais venir à Lorient pour montrer ce que peut être un hôpital moderne. Je voulais venir à Lorient, aussi, pour dire ce que sont, à mes yeux, le rôle et la place du service public hospitalier.

Le service public hospitalier, ce sont d'abord des valeurs, des principes. L'hôpital public ne refuse personne. Il est toujours ouvert, 24h/24, 7j/7. Il est le lieu vers lequel toute personne confrontée à la maladie, à la souffrance ou à un accident se dirige prioritairement. Il est donc le maillon central et parfois le dernier chaînon de l'accès aux soins. Ainsi à Lorient, lorsque la maternité du Ter a dû fermer en 2009, c'est l'hôpital public qui a pris le relai parce que c'était sa vocation. En réaffirmant comme je le fais aujourd'hui le soutien de l'Etat à notre service public hospitalier, je renouvelle ainsi l'exigence de l'accès de tous à la santé, sans distinction d'âge, de revenu, d'origine et même de présence sur le territoire. C'est l'hôpital public qui permet d'avoir cette égalité qui est le fondement même du pacte républicain.

C'est ce même esprit d'accès de tous à la santé qui a voulu que le gouvernement engage une réforme qui permet, à tous nos concitoyens, de bénéficier d'une complémentaire santé d'ici à 2017. Parce que si chacune et chacun d'entre eux est assuré social, il n'est pas vrai que nous puissions tous bénéficier d'un niveau de remboursement qui permet l'accès aux soins.

Une première étape est d'ailleurs franchie aujourd'hui même, ce 1er juillet, avec le relèvement de 8% du plafond de la Couverture maladie universelle complémentaire et de l'Aide à la complémentaire santé. Ce nouveau seuil permettra à 750 000 personnes de bénéficier d'une complémentaire santé, en plus des 4 millions qui existent aujourd'hui.

Bientôt, pour les salariés, une seconde étape va intervenir avec la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013, qui a prévu justement la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, dans toutes les entreprises.

Enfin, il existe des contrats solidaires et responsables qui verront leurs contenus renforcés, leurs régimes fiscaux aménagés, toujours pour permettre un meilleur accès aux soins. Ce sera fait d'ici la fin de l'année.

Voilà ce qu'est le service public hospitalier. Voilà ce qu'est une politique de santé : permettre à tous d'accéder aux soins.

Mais le service public hospitalier, ce sont aussi des femmes et des hommes qui s'y dévouent quotidiennement. J'en ai rencontrés ici, pas les 3 000 enfin, une bonne partie d'entre eux et je veux les saluer. Un million de personnels médicaux et non-médicaux travaille dans les hôpitaux publics, 150 000 dans les hôpitaux privés à but non-lucratif.

L'hôpital, c'est une communauté humaine. Ce n'est pas une entreprise, c'est une collectivité de travail avec ses exigences, avec ses performances, mais aussi avec ses personnels, ses cultures professionnelles, ses contraintes et je les connais et les risques que vous devez aussi assumer. L'hôpital public doit donc être exemplaire dans les relations sociales, dans le dialogue social à l'intérieur des établissements, exemplaire dans la gestion des compétences, exemplaire dans la prévention des risques professionnels.

S'agissant de la communauté médicale, la loi dite HPST votée en 2009 a eu pour effet de ne plus associer aux décisions stratégiques qui intéressaient le fonctionnement des structures hospitalières. Nous allons mettre un terme à cette anomalie. Un décret sera pris, cet été même, pour redonner toutes leurs places aux commissions médicales d'établissement. Enfin, la ministre des Affaires sociales et de la santé a proposé aux hôpitaux des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail et ce programme sera financé par un fonds spécifique.

L'hôpital public, c'est une priorité budgétaire. Vous connaissez la situation de nos finances publiques. Si vous ne la connaissez pas, entendez ce qui se dit pratiquement tous les jours et il y a une part de vrai, parce que nous avons hérité d'une situation de endettement public : 600 milliards de euros de plus ces cinq dernières années.

Il y a des déficits et nous ne pouvons pas simplement les constater, nous devons les corriger.

Nous le faisons dans une période qui est celle d'une récession à l'échelle de l'Europe et donc d'une difficulté particulière pour la France. Et si nous ne le faisons pas, c'est la dette qui progresse, c'est le doute qui s'installe et c'est un fardeau que nous transmettons aux générations futures. Nous ne le voulons pas.

Pour autant, nous considérons que la santé doit rester une priorité. Le gouvernement avait fixé un taux de progression des dépenses d'assurance maladie en 2013 de 2,7%. C'est plus que l'inflation qui sera inférieure à 1%. Alors pourquoi faire que la dépense de santé augmente plus

inflation qui sera inférieure à 1%. Alors, pourquoi faire que la dépense de santé augmente plus vite que l'inflation, alors même qu'il n'y a pas de croissance ? Parce qu'il y a des besoins et parce que nous ne pouvons pas refuser les personnes qui se présentent dans les hôpitaux ou qui vont chez le médecin. Nous ne pouvons pas non plus engager une politique de déremboursement qui ferait que les plus modestes ou les plus âgés ne pourraient plus recourir au système de santé. Que devons-nous faire ? Des économies sans doute, il y en a partout à trouver. Mais aussi essayer d'avoir une meilleure organisation de notre système de santé sans que la qualité en soit affectée. Le rationnement ne sera jamais la bonne réponse. Pas plus que la course à l'acte ou à l'activité pour faire du chiffre et avoir des résultats, hôpital par hôpital, mais qui finalement dégraderaient l'ensemble de nos comptes sociaux.

Le service public, cela doit être le juste soin, le soin approprié avec une exigence de bien soigner mais aussi de traquer les dysfonctionnements, les prises en charge inadéquates et de bien mobiliser tous les moyens en faveur de l'hôpital ou du système de santé par rapport à ce que doit être l'acte médical et l'accompagnement. C'est ce que vous faites ici, au centre hospitalier Bretagne-Sud, en regroupant les services, en travaillant sur l'efficacité, en évaluant les pratiques et en réduisant autant qu'il est possible les coûts sans jamais mettre en cause la qualité, l'excellence même du service hospitalier. Pour bâtir cet hôpital de demain, nous devons investir, moderniser. Là aussi, vous en êtes un exemple.

En 2012, les hôpitaux ne pouvaient quasiment plus emprunter parce que les banques ne voulaient plus prêter, parce que les taux d'intérêt même s'ils étaient plus bas n'étaient pas accordés aux établissements hospitaliers et le processus d'investissement était donc bloqué. Le Gouvernement a suscité des offres de financement nouvelles de la part de la Caisse des dépôts, de la Banque postale. On a même été cherché dans le programme d'investissements d'avenir, c'est-à-dire dans ce qui doit faire la France de demain, les moyens pour l'hôpital, parce que l'hôpital c'est aussi préparer la France de demain.

Ces derniers jours, il y a eu un Conseil européen. On peut se dire, il ne se passe pas grand-chose dans le Conseil européen. C'est parfois vrai. Mais il y a aussi des décisions qui sont prises. Et quand elles sont bonnes, ces décisions, il convient de les saluer. J'avais obtenu, l'année dernière, un pacte de croissance, non sans mal. Nous en avons les résultats puisque la Banque européenne d'investissement c'est-à-dire celle qui va prêter directement ou indirectement aux entreprises, mais aussi aux établissements hospitaliers va pouvoir dégager un milliard, pour la France, de financements nouveaux pour les hôpitaux.

Si on prend en compte tout ce qui peut être fait, par la Caisse des dépôts, par la Banque postale, par le système bancaire, par la Banque européenne d'investissement, par les moyens propres des hôpitaux, nous pouvons investir, sur les dix prochaines années, 45 milliards d'euros pour les hôpitaux publics. Cela ne veut pas dire investir partout et de n'importe quelle façon. Cela veut dire investir là où c'est prioritaire. Et investir pour le bien des malades. Avec non seulement des bâtiments c'est très important notamment pour les architectes mais aussi pour les entreprises qui les construisent mais aussi les équipements.

Là aussi, je dois constater dans ma visite trop courte mais je reviendrais à Lorient ! avec Jean-Yves LE DRIAN qui rappellera que c'est l'œuvre de sa vie et Norbert METAIRIE qui dira combien il a été tenace, notamment dans le service de radiothérapie, combien il avait été prévu, ici aussi, des matériels de haute qualité et de haute performance. Parce que, j'insiste là-dessus, nous avons besoin de technologies nouvelles. Et l'économie de la santé fait partie des priorités pour la croissance de demain.

Quand on s'interroge sur ce qui va être dominant dans l'activité humaine de ces prochaines années : la transition énergétique sûrement, le passage d'un système à un autre, les économies d'énergie, les énergies nouvelles on pourrait en parler ici en Bretagne. Il y a, à l'évidence, tout ce qui a trait à la robotique, aux nouvelles façons de produire. On peut dire aussi que le numérique va changer considérablement l'économie et, parmi les secteurs qui sont les plus créateurs d'emplois et les plus innovants, il y a l'économie de la santé. Et c'est la raison pour laquelle, nous devons mettre les meilleures technologies dans les hôpitaux. Pour la gestion, pour le traitement des malades, mais aussi pour l'information des usagers.

Un mot là-dessus. Vous savez que, régulièrement, un certain nombre de journaux font les palmarès des hôpitaux. D'autres officines privées se sont mises sur le marché de l'évaluation des hôpitaux. Nous, nous considérons qu'il y a nécessité d'avoir un service public pour l'information des Français en matière de santé. Et c'est ce que nous allons créer. Et pour que nous puissions faire que ce service public donne les bonnes informations, parce que c'est ce qu'exigent les familles, les patients, nous avons besoin de recueillir toutes les données. Et c'est ce que nous ferons dans les prochains mois pour aboutir à ce résultat.

L'hôpital public, je l'ai dit, est pour nous le pilier du système de santé. Mais il ne peut pas être seul dans le système de santé, il ne doit pas l'être. Il doit faire travailler tous les professionnels, parce que les besoins des patients ne sont pas forcément satisfaits simplement par l'établissement. C'est ce qu'on appelle la médecine de parcours, qui est une réalité bien connue ici, en Bretagne-Sud.

Nous devons susciter un mouvement, pour la prise en charge des personnes âgées, pour ceux qui ont besoin d'une rééducation, d'un accompagnement, pour ceux qui souffrent d'une maladie chronique. Voilà ce que nous devons organiser. L'hôpital fait partie d'une chaîne. Avant l'hôpital il y a les politiques de prévention, par rapport aux accidents domestiques, par rapport aux chutes. Il y a aussi la médecine de premier recours, indispensable. Faut-il encore avoir suffisamment de médecins sur les territoires. Il y a le maintien à domicile après l'hôpital, il y a la convalescence. Bref, il y a cette continuité, ce parcours, ce cheminement.

C'est ce que nous devons faire : travailler avec toutes les institutions, avec tous les professionnels de santé. Je l'ai dit, le Morbihan est exemplaire. Il n'y a pas moins de sept réseaux de soins qui existent. Et là aussi, la ministre des Affaires sociales va prévoir un nouveau mode de financement pour généraliser les bonnes pratiques, pour favoriser tous ces professionnels qui s'engagent et qui permettent, à la fois, de mieux soigner et de faire des économies. La fixation des dépenses sera réorganisée pour tenir compte de ces besoins. Les Agences régionales de santé, elles-mêmes, seront mobilisées pour soutenir toutes les initiatives locales. Cette réforme interviendra d'ici la fin de l'année.

C'est ce que l'on appelle la « stratégie nationale de santé ». Elle portera sur toutes les dimensions. L'une d'entre elles vous préoccupe, c'est la démographie médicale. Nous avons besoin d'avoir des médecins présents sur tout le territoire : médecins de ville que nous devons inviter, encourager et soutenir, les médecins hospitaliers, que je veux saluer, parce qu'ils se dévouent pour le service public. Nous devons donc faire en sorte que toutes les vocations puissent trouver leur place, y compris dans l'hôpital, et faciliter un certain nombre de mutations.

Nous avons aussi à mieux accompagner les malades, toujours dans cette stratégie nationale de santé, et à faire en sorte, également, de renforcer les droits de tous les patients, dans le cadre d'une meilleure implication de l'avis des usagers. Je sais qu'ici, il y a des représentants des usagers, des patients, et je veux leur dire qu'ils seront pleinement intégrés à la vie de l'établissement.

Ma visite, ici en Bretagne, me donne aussi l'occasion d'aborder la rééducation et la réadaptation, puisque je serai cet après-midi au centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape. Kerpape, là aussi, c'est une référence. Décidément, j'avais vraiment toutes les raisons de venir à Lorient ! Kerpape, depuis sa création en 1914 et vous imaginez que cette date ne doit rien au hasard, s'est consacré à la prise en charge des blessés et notamment de la moelle épinière, des accidentés cérébraux, des brûlés, qu'il s'agisse des adultes comme des enfants. Cette discipline de la rééducation qui permet, au sortir de l'hôpital, d'aider les patients, de les reconstruire après un traumatisme, c'est une discipline essentielle.

C'est une discipline mal connue. Et pourtant deux chiffres témoignent de son importance : 100 000 lits et un million de séjours hospitaliers par an. C'est une discipline qui est interprofessionnelle puisqu'elle mobilise des compétences variées : ergothérapeutes, psychologues, neuropsychologues, ingénieurs, travailleurs sociaux, assistantes sociales, kinésithérapeutes.

Je souhaite souligner deux objectifs importants. Le premier, c'est l'adaptation aux besoins du patient. C'est toujours un moment délicat quand l'état du malade ne lui permet pas encore de

rejoindre un établissement spécialisé dans la rééducation. Pour éviter cette rupture, nous devons développer, dans tous les grands centres hospitaliers, des services de rééducation post-réanimation. De la même manière, je souhaite que, lorsqu'une personne sort de ce centre de rééducation, il puisse y avoir un accompagnement. C'est ce que fait précisément le centre de Kerpape.

Le second point, c'est l'intégration des nouvelles technologies. Le centre de Kerpape lui aussi innove. Il développe de nouvelles technologies qui sont mises en place pour permettre la rééducation dans des conditions meilleures, avec des partenariats industriels, parce que, derrière le soin, il y a aussi une industrie. C'est dans cette perspective que des passerelles vont être mise en place entre les écoles d'ingénieurs et les facultés de médecine.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'étais venu vous dire ici en Bretagne. Vous avez su innover, vous avez su anticiper. Vous n'avez pas simplement su investir dans un hôpital pour consacrer le travail délégué locaux qui constateraient la beauté de l'établissement. Non, vous avez su apporter un service supplémentaire.

C'est ce message de confiance et d'hommage que je voulais vous délivrer à tous ceux qui se dévouent pour la santé publique dans notre pays. C'est-à-dire à tous ceux qui, à toutes les étapes de la maladie, font face. À tous les professionnels de santé. À l'hôpital public d'abord, mais aussi à l'initiative privée, qui dans notre système de soins a toute sa place. Aux établissements non-lucratifs, je salue la mutualité, mais aussi les cliniques car la médecine française s'est développée avec toute sa diversité. Je ne veux pas opposer les uns par rapport aux autres. Parce que c'est l'ensemble du territoire qui a besoin d'avoir tous les services, tous les établissements et tous les professionnels.

Mais je voulais surtout vous dire, vous qui êtes agents dans le service public hospitalier, qui êtes associés à cette belle réalisation, combien vous devez être fiers. Fiers, non seulement de cet établissement, mais fiers du service public et du pacte républicain que vous permettez de conforter. L'expérience que j'en ai eu ayant été moi-même élu local et président, à l'époque, d'un conseil d'administration c'est cette possibilité pour tout être humain vivant sur notre territoire, quelles que soient ses origines, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa place dans la hiérarchie sociale, quels que soient ses revenus, d'être soigné de manière excellente.

C'est ce qui fait la particularité, la spécificité de la France. Nous n'avons pas que des atouts nous en avons beaucoup néanmoins mais nous avons celui-là : un système de santé, encore perfectible, mais performant, qui nous permet de croire à l'égalité et d'être sûrs, qu'en venant à l'hôpital, tous pourront être soignés de la meilleure des façons. C'est pour cette mission là que je voulais être à Lorient aujourd'hui, pour la saluer, ainsi que les personnels qui s'y dévouent. Merci.